

ATELIER DU CIFOR À KRIBI, CAMEROUN

Tests sur les critères et indicateurs de gestion durable

Le CIFOR* a organisé du 20 octobre au 18 novembre 1996 une série de tests de C & I proposés par différents organismes, dont notamment l'O.A.B.,** pour apprécier la gestion des forêts au regard de l'objectif de « gestion durable ». Ces tests faisaient suite à d'autres du même type organisés précédemment en Indonésie, au Brésil et en Côte-d'Ivoire, pour ne citer que les pays tropicaux. Ils se sont conclus par un Atelier de trois jours où s'est effectuée la synthèse des résultats.

critères du F.S.C. (Forest Stewardship Council) intègrent des aspects sociaux et culturels de la durabilité, absents des principes de l'O.I.B.T. Néanmoins, leur caractère assez général les destine également à n'être qu'un cadre pour formuler des C & I plus précis et quantifiables au niveau d'un massif forestier.

Le CIFOR a voulu tester le caractère « opérationnel » des différents jeux de C & I mis en présence et, parfois, en concurrence. C'est pourquoi les tests étaient conduits au niveau d'une « unité de gestion forestière » (*Forest Management Unit*) par des équipes d'experts issus de plusieurs disciplines (Foresterie, Écologie, Sciences sociales). L'unité choisie dans la région de Kribi était consti-

tuée par les permis d'une entreprise d'exploitation forestière. Signalons toutefois que le test n'avait pas pour but d'évaluer la gestion de l'exploitant forestier comme l'aurait fait un exercice de certification, car le CIFOR tenait soigneusement à séparer les deux exercices, mais de déterminer, dans un laps de temps limité, si les différents critères proposés étaient pertinents et leurs indicateurs évaluables. Le projet du CIFOR n'est pas, en effet, d'arbitrer les différents jeux de C & I en concurrence, mais de fournir aux États une base de départ à travers une sélection

* Centre de Recherche Forestière Internationale.

** Organisation Africaine du Bois.

Dans la perspective d'une certification des forêts, de nombreux organismes, O.N.G., associations, groupes de travail, ont proposé des séries de principes, critères et indicateurs (C & I) de gestion durable. Ces listes, bien qu'elles visent le même objectif pour évaluer les modes de gestion, n'ont pas toutes la même portée. Les « principes » de l'O.I.B.T. (Organisation Internationale des Bois Tropicaux) s'adressent d'abord aux États et constituent plutôt un cadre d'élaboration de politiques forestières. Les principes et



La présence du Ministre de l'Environnement et des Forêts du Cameroun et la forte participation des représentants des pays de l'O.A.B. témoignent de l'importance de cet Atelier, organisé par le CIFOR.

tion, pour que ceux-ci élaborent leurs propres systèmes d'évaluation d'une gestion durable.

Le processus de choix des C & I implique également d'autres acteurs. Le résultat du travail des experts est présenté et analysé par un ensemble de « personnes-ressources » du Cameroun, de l'administration, des associations ou des milieux scientifiques, partie prenante des différents aspects de la gestion forestière du pays.

UNE DÉMARCHE CRÉDIBLE MAIS PERFECTIBLE

On saura gré au CIFOR de la transparence et de l'ouverture de sa méthode, par contraste avec les propositions bien arrêtées des différents organismes qui entendent fournir des C & I, le plus souvent aux fins de certification. Les tester sur différentes unités de gestion forestière de par le monde fournit à la démarche une certaine crédibilité dans la mesure où il semble raisonnable de penser que les C & I, s'ils veulent être précis et quantifiables, devront être adaptés aux différents contextes écologiques, économiques et sociaux. De fait l'exercice se révéla plein d'enseignements et les échanges entre spécialistes de plusieurs disciplines furent très riches. Toutefois, l'exercice n'est pas sans ambiguïté, comme le révélèrent les difficultés de l'Atelier à finaliser la sélection de C & I testés.

La notion de gestion durable est susceptible de recevoir plusieurs contenus, en fonction des sensibilités de ceux qui la formulent. L'une des difficultés de la recherche de C & I de gestion durable est qu'il faut simultanément donner un contenu à une notion incertaine (définir des critères) et identifier les signes de sa manifestation (construire des indicateurs). Le CIFOR demande aux experts de trier et de sélectionner les C & I à tester suivant une méthode « itérative » (multiplication des opé-



Parmi les participants à cet Atelier, dix-huit experts venus d'Europe, d'Afrique, d'Indonésie et d'Amérique ont eu pour mission d'évaluer 220 critères sélectionnés par le CIFOR parmi plusieurs lots de critères régionaux et nationaux existants.

rations de tri et de comparaison) en avançant sur la base de « consensus » successifs. Mais des experts venant d'horizons variés, avec des pratiques professionnelles différentes, ont des difficultés pour partager en un si bref laps de temps une vision commune des concepts qui sont au cœur du débat sur la durabilité (notion de co-évolution des sociétés et de leur nature, signification de la « propriété » pour les sociétés rurales africaines, nature des interactions entre la forêt et les autres secteurs économiques...). Trop souvent le simple consensus d'experts n'aboutit qu'à identifier les « plus petits communs dénominateurs », qui ne correspondent pas forcément aux espoirs placés dans un véritable travail interdisciplinaire (qui suppose une méthodologie et des objectifs communs) et ne garantit pas la cohérence du produit final. C'est l'une des questions à laquelle se retrouve confronté le CIFOR, qui expérimente cette méthode de travail. Néanmoins, les interactions avec le travail de terrain ont permis d'affiner la sélection et d'élaborer de nouveaux C & I absents des « jeux » proposés.

DES QUESTIONS EN SUSPENS ET UN DÉBAT À ENGAGER

La notion « d'unité de gestion forestière » pose quelques difficultés d'appréciation sur l'échelle de travail. Sur le plan écologique, comme du point de vue des sciences sociales, il est difficile de ne pas traiter les interactions entre un massif forestier et son environnement, naturel ou socio-économique. Cette question des échelles crée donc un problème, notamment pour l'évaluation des C & I relatifs aux politiques forestières, aux institutions et à l'économie. Finalement, il fut décidé à Kribi que chaque critère et indicateur devait être apprécié au niveau pour lequel il avait été conçu (national pour les politiques, régional pour certains aspects écologiques et sociaux, etc.). Par rapport aux précédents tests menés par le CIFOR dans d'autres pays, l'exercice de Kribi permet de proposer des C & I de nature économique (par exemple

sur la proportion des coûts additionnels liés à l'aménagement ou sur le caractère plus ou moins incitatif des formes de rémunérations des travailleurs forestiers), introduisant la notion d'incitations aux acteurs comme critère d'appréciation de la gestion durable.

L'atelier clôturant l'exercice s'est efforcé de parvenir à une sélection adaptée de C & I au contexte du Cameroun. Trois séries distinctes de C & I ont été présentées, recouvrant respectivement les thèmes « forestiers », « écologiques » et des « sciences sociales ». Outre que le découpage fut malaisé (où classer les C & I transversaux, comme ceux relatifs aux politiques, aux institutions et à l'affectation des espaces ?), on nota en fin de compte un certain décalage dans les conceptions de la gestion durable entre les experts des trois disciplines. Les C & I retenus ou reformulés par les écologues ne s'accordaient pas toujours avec ceux des forestiers (par exemple, des divergences sont apparues sur la durabilité des modalités de l'exploitation pratiquée, à l'heure actuelle, en Afrique Centrale), pas plus que certains C & I des forestiers, voire des écologues, ne s'accordaient avec ceux des spécialistes en sciences sociales (appréciations différentes de certaines questions concernant le foncier ou l'aménagement de l'espace).

Enfin, on doit noter le décalage existant entre les pratiques forestières exercées au Cameroun et le haut degré d'exigence de la sélection de C & I retenue par l'Atelier de Kribi pour qu'une forêt puisse être considérée comme étant gérée

PRINCIPES, CRITÈRES ET INDICATEURS PROPOSÉS PAR LE CIFOR EXEMPLE DE L'ÉCOLOGIE

Principe : maintenir l'intégrité de l'écosystème

- Critère 1 :** La capacité de régénération de la forêt est assurée.
Indicateurs relatifs au critère 1 (exemples issus de la liste de l'O.A.B.) :
 - L'abattage des arbres n'est pas autorisé si la stratification verticale de la forêt est perturbée
 - Les essences pionnières ne forment pas des peuplements denses au sein de la forêt
 - Des actions sont entreprises pour assurer la régénération naturelle si nécessaire
- Critère 2 :** Les fonctions de l'écosystème sont maintenues (indicateurs)...
- Critère 3 :** Les impacts sur la biodiversité de l'écosystème sont minimisés (indicateurs)...

de manière durable. D'où quelques questions :

- Quelles forêts, voire quels pays peuvent satisfaire à l'ensemble de ces critères ?
- Comment module-t-on ces critères au sein des différents espaces boisés d'un même pays ?
- Peut-on avoir un même niveau d'exigence et les mêmes critères quels que soient le contexte institutionnel, national et local, et les moyens financiers des États concernés ?

C'est là que se situe toute la différence entre la recherche de C & I de gestion durable et leur utilisation éventuelle à des fins de certification.* Il est indiscutablement utile de rechercher de tels critères : assurer la pérennité des ressources forestières peut et doit être l'objet d'un débat entre les acteurs et les utilisateurs de la forêt (administrations, exploitants, populations locales, collectivités publiques décentralisées...) afin de trouver les voies d'une gestion concertée et viable.

En revanche, l'utilisation « normative » de critères peut poser problème : si la certification devait être inaccessible aux pays africains, leur accès aux marchés les plus « écologiquement » exigeants serait remis en question et ceci parachèverait le redéploiement des exportations africaines vers l'Asie. Cette perspective n'est pas sans risque pour les forêts africaines. □

▷ Alain KARSENTY
CIRAD-Forêt

Avec la collaboration de G. ACHOUNDONG.

* Cf. Bois et Forêt des Tropiques n° 251 : « Certification et gestion durable des forêts : entre commerce et recherche ».